



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réseaux d'éducation prioritaire renforcée

Question au Gouvernement n° 54

Texte de la question

## RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE RENFORCÉE

**M. le président.** La parole est à Mme Elsa Faucillon, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

**Mme Elsa Faucillon.** Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous le savez, l'école souffre d'inégalités profondes et d'un manque de moyens criant. Il faut renforcer, accentuer, adapter les moyens là où les besoins sont les plus importants – et ces endroits sont nombreux.

Encore faut-il tous les prendre en compte. Des doutes persistent à ce sujet sur la mise en place, dès septembre, de classes de CP à douze élèves dans le réseau d'éducation prioritaire renforcée, dit REP+.

Vous invitiez ce week-end dans un magazine à éviter les faux procès. Je veux bien m'y essayer mais force est de reconnaître que, à un mois de la rentrée, de sérieuses questions restent sans réponse. Pour atteindre l'objectif, si je vous ai bien entendu, vous n'annoncez pas de créations de postes supplémentaires. Vous devrez donc effectuer un redéploiement. Comment tenter de faire mieux pour l'école avec toujours moins de moyens humains et financiers ? Nous voyons les échecs de cette politique.

C'est donc assez logiquement que les syndicats et de nombreux enseignants craignent que ces postes ne soient retirés des réserves déjà trop minces permettant les remplacements ou la scolarisation avant trois ans. Vous amputez également le dispositif Plus de maîtres que de classes – parler ici d'amputation n'est pas faire un faux procès, dès lors vous réduisez de 50 % les effectifs de ce dispositif.

S'agissant du manque de remplaçants, dans ma seule commune de Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, ce sont 370 demi-journées non remplacées qui ont été décomptées l'année précédente, dans seulement six écoles.

Des questions de logistique non négligeables continuent de se poser dans un certain nombre de collectivités où les effets nuisibles des politiques d'austérité se font sentir. L'inquiétude est donc grande. L'école de la confiance en chacun, de l'égalité pour toutes et tous ne peut se construire en prenant à Louane pour donner à Matteo, ou en mettant en concurrence, comme dans d'autres secteurs, l'APL et l'allocation aux adultes handicapés.  
*(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI ainsi que sur quelques bancs du groupe NG.)*

Monsieur le ministre, quels sont vos engagements concrets pour que la rentrée scolaire se déroule dans de bonnes conditions ? Vous assurez également qu'aucune classe ne fermera en zone rurale. Qu'en est-il des classes qui, ailleurs, sont surchargées ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI ainsi que sur quelques bancs du groupe NG.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale.** Madame la députée, je vous remercie pour votre question, qui me permet de préciser les conditions dans lesquelles se déroulera la rentrée.

Comme vous l'imaginez, en cette fin de juillet, la rentrée est préparée : il n'y a aucune improvisation. L'ensemble des cours préparatoires seront évidemment dotés des professeurs attendus.

Cependant, vous le savez aussi, c'est le pourquoi de cette mesure qui importe. Le Président de la République, avec le Premier ministre, ont décidé de donner la priorité à l'école primaire. Conformément à ce que prévoyait la loi de finances pour 2017, 4 000 postes doivent être créés à la rentrée. Nous avons évidemment respecté ces créations, dont 2 500 sont consacrées à cette mesure. Cela est tout à fait exact.

On ne peut en aucun cas décrire la prochaine rentrée comme une dégradation par rapport à l'année précédente. Ainsi, madame la députée, les chiffres que vous citez s'agissant des remplacements ne peuvent être imputés à ma gestion.

En revanche, pour la rentrée prochaine, nous viserons le cœur des inégalités scolaires. Nous avons pris cette mesure parce que nous savons, notamment grâce aux études internationales, que, pour atteindre cet objectif, nous devons nous intéresser aux enfants dès le plus jeune âge, c'est-à-dire à l'école maternelle, au CP et en CE1. Pour cela, les mesures les plus efficaces sont les dédoublements de classe dans les territoires les plus défavorisés.

**M. Fabien Di Filippo.** Et la ruralité ? Y a-t-il des aménagements ? Nous voulons du concret !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** C'est donc ce que nous avons fait.

Jamais une mesure aussi volontariste n'avait été prise pour les cours préparatoires, dont l'ensemble est concerné par cette démarche. L'an prochain, la dynamique pédagogique que nous insufflerons permettra d'obtenir 100 % de réussite en CP.

**M. David Habib.** Ce n'est pas la question !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** La question est : la rentrée est-elle prête ? Elle l'est,...

**M. Fabien Di Filippo.** Avec des fermetures de classes ?

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** ...je peux vous l'assurer : tous les CP dédoublés seront prêts, pour 70 % d'entre eux, par une division par deux des classes et, pour les 30 % restants, grâce à la présence de deux maîtres par classe. Nous respectons les deux dispositifs auxquels vous avez fait référence, madame la députée. Ils seront évalués scientifiquement. Je peux vous dire que c'est la meilleure rentrée depuis très longtemps en matière d'éducation prioritaire. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur certains bancs du groupe LC. – Exclamations sur les bancs du groupe NG et sur quelques bancs du groupe GDR.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Elsa Faucillon](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 54

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juillet 2017](#)